



UMR 7533 - Ladyss

Journée interaxes l'agro-alimentaire au Ladyss

30 juin 2014

Journée organisée par l'Axe de recherche 1 du Ladyss

L'Axe 1 « Recompositions socio-spatiales dans la globalisation » du LADYSS a souhaité convier l'ensemble du laboratoire à connaître et débattre des recherches sur l'agro-alimentaire en son sein, avec la participation de deux observateurs discutants extérieurs : Selma TOZANLI, économiste, UMR MOISA, Montpellier ; Vincent MORINIAUX, géographe, UMR Espace, nature et culture (EneC), Paris.

Lieu : Université Paris Diderot (Paris7) – Halle aux farines, salle 238 C (2^e étage)
10, rue Françoise Dolto, 75013 Paris, métro Bibliothèque François Mitterrand (ligne 14)

Horaires : 9 h 30 – 17 h. Repas sur place.

Présentations par les intervenants : 15-20 min maximum afin de permettre débats et précisions.

Programme

Préparé par Pascal GROUIEZ, économiste, Université Paris 7,
et Françoise PLET, géographe, PR émérite Université Paris 8

Matin

9 h 30 – Ouverture par Nathalie BLANC, directrice du Ladyss ; Aline BROCHOT, co-responsable de l'Axe 1 ; les responsables de l'Approche transversale.

10 h – Françoise PLET : Présentation de la journée. Les recherches agro-alimentaires au sens large au Ladyss : historique et éclairage actuel ; la veille documentaire en agro-alimentaire.

10 h 30 – Présentation des observateurs extérieurs par eux-mêmes.

11 h – Autour de la production agricole et de certaines formes de ses évolutions relationnelles, capitalistiques, technologiques et réglementaires.

11 h – Atsushi MIURA (visiteur au Ladyss) : Système social traditionnel et marché moderne chez les exploitants philippins à Bohol.

11 h 30 – Blandine VEITH (Ladyss) : Propriété intellectuelle de la création variétale et restructurations productives : l'exemple des roses.

12h – Jean GARDIN (Ladyss) : Élevage 2.0. État des lieux de l'informatisation du métier d'éleveur.

12 h 30 – Pascal GROUIEZ (Ladyss) : Chaîne logistique et filière, deux concepts, deux disciplines : quelles réalités économiques et de gestion appréhendées ?

Repas : buffet sur place pour les inscrits.

Après midi

14 h – Philippe MOATI (Ladyss) : La distribution alimentaire dans la nouvelle révolution commerciale.

14 h 30 – L'alimentation et la ville

14 h 30 – Ségolène DARLY (Ladyss), Christine AUBRY (Inra) : La demande en produits locaux de la restauration collective : quels liens avec l'offre de proximité dans une région d'agriculture industrielle ?

15 h – Catherine DARROT (associée Ladyss) : Rennes Ville Vivrière, retour sur une expérience de prospective multi-disciplinaire et multi-acteurs : éclairage par la notion de transition.(n'a pu se déplacer à la dernière minute)

15 h 30 – Aline BROCHOT (Ladyss) : Chefs étoilés et producteurs locaux dans les Alpes Maritimes : de l'interdépendance à la subordination.

16 h – Réactions des observateurs extérieurs, discussion et conclusions avec les responsables de l'Approche transversale du Ladyss et les responsables de l'Axe 1 (Aline BROCHOT, Éric CANOBBIO)

Discussions intermédiaires, notamment par ensembles thématiques, avec la participation des témoins extérieurs au Ladyss. Ces derniers donneront en fin de journée leurs éléments de réflexion en fonction de leur propre expérience du champ scientifique de la journée.

Les débats seront enregistrés et restitués par écrit aux participants, avec le texte de chaque exposé. Les résumés des communications seront disponibles sur place pour les participants.

UMR 7533 LADYSS
Journée interaxes sur l'agro-alimentaire.
30 juin 2004

Résumés

Les observateurs discutants :

Selma Tozanli est économiste, HDR en sciences de gestion, enseignante au CIHEAM de Montpellier, et membre de l'UMR MOISA. Elle travaille sur les systèmes et dynamiques agro-alimentaires dans l'ensemble des espaces méditerranéens, et particulièrement la Turquie. Elle analyse les chaînes de valeur, notamment au sein des initiatives locales, des indications géographiques et terroirs, pour les petits producteurs, en vente directe à la grande distribution. Elle a également abordé la question des identités alimentaires transmises par les migrants, et actualisé celle des multinationales agro-alimentaires qui fut une dimension importante des travaux de son UMR.

Vincent Moriniaux est géographe, enseignant à l'université Paris-Sorbonne, co-responsable du master « Alimentation, cultures alimentaires et entreprises », et membre de l'UMR EneC. Ses recherches portent sur les questions d'alimentation, de qualité et terroirs de produits alimentaires en relation avec les paysages, en particulier au Québec, et les saveurs, saveur sucrée en particulier.

Résumés (dans l'ordre du programme)

PLET Françoise, PR émérite de géographie, Université Paris 8, UMR LADYSS. fplet@free.fr

La veille documentaire comme outil de connaissance et d'interprétation des stratégies des agro-industries.

Le LADYSS a valorisé l'idée « d'observatoire » durant près de deux décennies avec « L'observatoire rural/urbain ». Cependant, mettre en exergue ce qui se fait dans des communautés thématiques de recherche ne me paraît pas répondre complètement à la notion, car ce marginalise l'importance de la veille permanente, à toutes échelles, de ce qui se passe concrètement dans l'espace et les sociétés, afin de l'analyser, de le passer au crible de nos outils théoriques ou techniques, d'en déduire des éléments de compréhension. Observer serait donc, toutes proportions gardées, une démarche phénoménologique. L'approche géographique en est un élément dans la mesure où inventorier, classer, localiser, analyser les raisons des localisations et leurs effets en est une base. A quoi s'ajoute l'ambition cartographique qui cherche à « remplir les vides », ne serait-ce que par approximation et interpolation.

C'est cette dernière démarche que j'ai adoptée quant aux stratégies territoriales des agro-industries, qu'il s'agisse des contextes politico-économiques, de leurs rapports à l'agriculture, de leurs localisations, de leurs produits et de la destination finale de ces produits (distribution, restauration...). Ce permet de mettre en perspective tous les domaines des IAA, à tout niveau d'analyse et en toute situation géographique. De surcroît, c'est une base mutualisable et diffusable parmi les chercheurs, au sein de laquelle chacun peut trouver des éléments qui concernent ses travaux, quelle qu'en soit le niveau d'analyse.

Le problème de ces archivages spécialisés est leur maintenance et leur transmission. Par exemple, l'Observatoire de la dynamique des localisations (ODL), créé dans la seconde moitié des années 1980 par le GIP RECLUS, sous l'impulsion de Roger Brunet, n'a pas survécu à la dissolution du GIP mi années 1990. Or, le domaine des entreprises est difficile à cerner dans son ensemble, excepté via les données publiques des seules entreprises cotées en bourse, ce qui est très réducteur.

Références :

Plet (Françoise), 1989 : "L'industrie agro-alimentaire en Ile-de-France, de l'usine à la vitrine", *Ile-de-France, un nouveau territoire*, Paris, GIP RECLUS, La Documentation Française, pp.127-148. 11 cartes originales, 1 tab.

Plet (Françoise), 1990 : "Agro-industrie, redistributions territoriales en vue du grand marché", Montpellier, *La Lettre d'ODILE* n° 3, pp 10-11. 1 carte originale.

Plet (Françoise), 1991 :

"Quotas et industrie laitière en France", *Les exploitations agricoles et leur environnement*, J. Brossier et E. Valceschini ed. ; Paris INRA, pp.177-194. 1 tab.

Plet (Françoise), 1993 : "Marche à l'est : l'agro-alimentaire ouest allemand dans les nouveaux Länder", *La Lettre d'Odile* n° 11, 1993. 1 carte originale.

Plet F., 2011 : « Territorialités des crises et risques alimentaires », in *Proceedings*, GIS Collège international des sciences du territoire, pp. 377-383 et « Compte-rendu du colloque, recueil des communications » sur <http://www.gis-cist.fr>, Colloque « Fonder les sciences du territoire » Paris 23-25 novembre 2011.

MIURA Atsushi (Université de Saitama, Japon, chercheur en visite au LADYSS)
troisbaies@yahoo.co.jp

Système social traditionnel et marché moderne chez les exploitants philippins à Bohol.

Aux Philippines, comme d'autres pays en développement, le gouvernement cherche la modernisation de l'agriculture à travers les coopératives dont la première tentative remonte à la fin du 19^{ème} siècle. Durant le 20^{ème} siècle, les gouvernements successifs développèrent de différentes politiques coopératives pour moderniser le monde rural et développer l'économie rurale. Les gouvernements ont cherché à implanter surtout des coopératives de crédit, afin d'éviter la pénétration du communisme tout en transformant les paysans en consommateurs au marché global.

Pourtant le bilan de la politique coopérative a été toujours négatif, et la plupart de coopératives ont fini par tomber en faillite, en raison de la délinquance des membres qui ne remboursent pas les prêts. Une observation de près révèle que les exploitants refusent le système moderne de crédit que le gouvernement recommande par le biais de la politique coopérative, parce que ce système amplifie les risques que leur rapportent les fluctuations climatiques et économiques. Le gouvernement ainsi que les spécialistes reproches l'attitude délinquante des paysans. Mais ceux-ci voient le système différemment : parce que les fonds de la plupart des coopératives se constituent des prêts gouvernementaux (ministères et banques nationales), les paysans voient le crédit coopérative comme une assistance généreuse du gouvernement.

La perspective paysanne est d'autant plus pertinente que le système social pré-colonial se fondait sur l'assistance mutuelle clientéliste entre les paysans et les élites politiques. Selon ce système qui s'observait parmi les sociétés insulaires sud-est asiatiques, les élites soutenaient la vie paysanne en contrepartie de l'assistance politique des paysans. Ce système contribue à minimiser les risques que les paysans envisagent et garanti leur survie. Par conséquent, malgré l'apparence moderne des coopératives, les paysans prennent les coopératives pour l'institution traditionnelle qui stabilisent leur vie courante.

Pourtant, les paysans d'aujourd'hui ne vivent plus dans un monde traditionnel, mais dans un monde du marché globalisant. A cet environnement économique, le système de crédit ne s'adapte pas. Par contre, le système social traditionnel s'y adapte bien, ce qui montre leur flexibilité. Pourtant son fonctionnement est à prix de corruption. Dans cette perspective, la corruption peut se comprendre comme une action pour sécuriser la vie courante, bien qu'elle soit considérée comme criminelle.

Références :

- 2006 Le caractère social et culturel des coopératives agricoles au Japon, comparé avec des cas en France et aux Philippines, M. Humbert & A. Caillé (dirs.) *La démocratie au péril de l'économie*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, p. 317-325.
- 2010 Poverty and Phenomenology of Rights in Southeast Asia: Justice and Development in the Philippines, Asian Rural Sociology Association (ed.) *Asian Rural Sociology IV: the Multidimensionality of Economy, Energy and Environmental Crises and their Implications for Rural Livelihoods, vol.1*, Laguna: College of Agriculture University of the Philippines Los Baños, p. 154-164.
- 2013 Sociability and Associations in Rural French Jura: Justice, Property Rights, and Moral Economy, Akiko Mori (ed.) *The Anthropology of Europe as Seen from Japan: Considering Contemporary Forms and Meanings of the Social (Senri Ethnological Studies no. 81)*, p. 67-96.

Propriété intellectuelle de la création variétale et restructurations productives : l'exemple des roses.

Les usages ornementaux des roses pour jardins et bouquets ont supplanté au XIX^e siècle les utilisations par les confiseurs, les parfumeurs et surtout par les apothicaires. Aujourd'hui les roses sont créées et cultivées pour répondre essentiellement à des besoins secondaires. Parce que cette production est moins lestée d'enjeux éthiques que celle des semenciers, des créateurs de nouvelles roses ou pommes, ont ouvert la voie de la propriété intellectuelle de la création variétale en obtenant une protection juridique pour des plantes allogames clones. La spécificité botanique de ces cultivars leur a permis de distinguer la phase d'obtention (la création d'une nouvelle variété par hybridation puis par sélection des graines semées qui sont, chacune, différentes), de la phase de multiplication à l'identique par clonage, i.e. par greffage ou bouturage, de « l'individu » rose choisi. La phase d'obtention qui permet la création d'une variété unique et différente de ce qui existe déjà sur le marché (critère de la distinction), est assimilable à un nouveau produit industriel alors que la phase de sa multiplication à l'identique par clonage (critère de la stabilité et de l'homogénéité) est assimilable à une production industrielle.

Cet argument juridique a amené des rosiéristes très investis dans la défense de cette cause à envisager, dès les années cinquante, une organisation productive qui préfigure le post-fordisme. Ils se sont recentrés sur la création variétale, le contrôle juridique de la perception des royalties et le marketing ; ils ont délégué à de multiples partenaires la production des variétés protégées et ils ont recherché les régions de production les plus propices notamment du point de vue des conditions agronomiques, climatiques et salariales : les zones équatoriales d'altitude pour la rose coupée. Le nombre de plantes produites, leur qualité qui engage la réputation de l'obteneur, sont alors encadrés par des contrats de licences, selon le principe de l'autonomie contrôlée (Appay).

Après avoir montré la place des rosiéristes dans l'histoire de la protection intellectuelle des plantes, le propos sera illustré par une brève esquisse des rapports entre obtenteurs et producteurs de roses coupées au Kenya.

Références :

Veith, Blandine « Les restructurations productives chez de grands rosiéristes français » aux *11^e Journées Internationales de Sociologie du Travail*. Restructurations productives, précarisation, valeurs, Londres, 20-22 juin 2007. En ligne sur le site : http://learning.londonmet.ac.uk/wlri/jist2007/uk_papers.html#work1

Elevage 2.0. Etat des lieux de l'informatisation du métier d'éleveur.

Pour nombre de zootechniciens, « Les ateliers d'élevage intensifs de ruminants, comme beaucoup d'industries, deviendront des environnements pervasifs[1], dans lesquels, les animaux équipés de puces électroniques et les équipements interagiront par des échanges de données, sans que l'homme n'intervienne. » (Rognant, Marlin, 2011). Cette tendance se concrétise notamment depuis l'application en 2010 d'une directive européenne rendant obligatoire le port d'une boucle d'oreille équipée d'une puce RFID par tous les ovins et caprins de l'UE. C'est donc dans les élevages les plus extensifs non les plus intensifs que l'internet des objets et du vivant s'établit comme une règle.

Pour comprendre les raisons de ce nouveau déploiement technologique, je mène des recherches bibliographiques sur la question de la traçabilité animale (Laure Bonnaud 2012, Bernadette Lizet 2011, Jocelyne Porcher 2011), des séries d'entretiens avec des éleveurs de Provence-Alpes- Côte d'Azur et de Midi Pyrénées, et compte compléter d'une série d'entretiens avec les institutions d'encadrement agricole (chambres d'agriculture, syndicats, ministère et Commission européenne).

Je compte, mener des enquêtes similaires auprès des éleveurs et du personnel d'encadrement agricole sur les frontières de la Bulgarie et de la Grèce. Cette recherche s'inscrira ainsi dans la dynamique collective de programmes attachés à comprendre le caractère pluriel des expériences de l'europanisation dans les Balkans.

Ces travaux ont fait l'objet d'une publication (à paraître) dans *Géographie et culture*. Une seconde publication me permettra j'espère de mieux intégrer la question de l'informatisation de l'élevage dans une réflexion sur la filière amont (contrôle accru de la génétique animale) et la filière aval (contrôles informatiques accrus dans les abattoirs).

[1] Se dit d'un environnement où les objets communicants se reconnaissent et se localisent automatiquement entre eux.

Références :

BONNAUD Laure, JOLY Nathalie, 2012, *L'alimentation sous contrôle, tracer, auditer, conseiller*. Editions Quae.

GARDIN Jean, 2011, « Vers un sauvage équipé ? Le cas d'ours balkaniques », in OBLOMOFF, *Le monde en pièces. Pour une critique de la gestion. 1. Quantifier, lieu ?* Editions la lenteur.

OBLOMOFF, 2011, *Le monde en pièces. Pour une critique de la gestion. 1. Quantifier, lieu ?* Éditions la lenteur.

PORCHER Jocelyne, 2010a, « Le stade ultime des productions animales : la production de viande in-vitro », *Revue politique et parlementaire. Europe : quelle PAC pour 2013*, n° 1057, p. 97-104.

PORCHER Jocelyne, 2010b, *Cochon d'or. L'industrie porcine en question*, Versailles, QUAE.

ROGNANT René, MARLIN Christine, 2011, «Elevage. Le bénéfice des Systèmes d'Information et des technologies numériques », *Chambres d'agriculture* n° 1003, p. 29-36.

Chaîne logistique et filière, deux concepts, deux disciplines ; quelles réalités économiques et de gestion appréhendées ?

Les concepts de chaîne de valeur et de filière sont employés respectivement par les gestionnaires et les économistes pour décrire et analyser l'organisation de la division du travail développée par différents acteurs pour satisfaire les besoins humains. Au-delà de cette définition générale des deux concepts, notre article s'interroge sur les raisons d'un maintien de leur emploi parallèle dans la littérature scientifique. Nous observons que ces deux concepts et les analyses auxquelles ils invitent, semblent participer activement à justifier deux conceptions qui s'affrontent quand il s'agit de penser le monde avec distance et de façon prospective. L'analyse en termes de chaîne de valeur se met en quelque sorte « au service » du capitalisme. Par conséquent, elle ne s'interroge pas sur son « équité » dans le partage des richesses créées ; pas plus qu'elle ne comptabilise ses consommations (valeurs non marchandes des biens consommés, effets environnementaux naturels et humains...). L'analyse filière, plus citoyenne car dès le départ plus attachée à un territoire (national et / ou régional) où cohabitent hommes, entreprises et environnements naturels et sociaux, ne se veut pas au service de l'entreprise mais au service d'un développement plus large où les pouvoirs publics (ou d'autres acteurs) doivent réguler les ambitions des différentes parties prenantes du territoire. Nous concluons par la nécessité de renouveler ces deux concepts pour trouver des nouvelles réponses et solutions en vue de traiter de la question des externalités négatives auxquelles les entreprises et les collectivités territoriales doivent faire face aujourd'hui. Alors que le concept de Chaîne de valeur permet de contraindre l'action de ceux qui sont à l'amont de la chaîne car toute la valeur est drainée vers l'aval, une conception renouvelée de la filière pourrait changer la perception des logiques d'acteurs et des rapports d'acteurs. Il faudrait davantage penser l'encastrement des acteurs dans la solution de la production (concept d'économie de la fonctionnalité), notamment en identifiant le périmètre des acteurs impliqués dans la solution de production (producteurs, consommateurs, territoires, parties prenantes), ainsi que celui qui joue le rôle d'intégrateur.

Références:

- Bair J. (2010), Les cadres d'analyse des chaînes globales. Généalogie et discussion, *Revue Française de Gestion*, 201, Lavoisier, Paris, pp. 103-120
- Beamon (1998), Supply chain design and analysis: models and methods, *International Journal of production Economics*, Vol. 55, pp. 281-294
- Benard A. (1936), *Du producteur au consommateur, fruits et légumes*, Sirey, Paris.
- De Bandt (1985), « quelques remarques sur la notion de filière de production », cahier du CERNEA, n°16, Paris.
- Filser M, Paché G. (2008), La dynamique des canaux de distribution. Approches théoriques et ruptures stratégiques, *Revue Française de Gestion*, vol. 34, n°182, pp. 109-133
- Gereffi D., Korzeniewicz M. (Eds) (1994), *Commodity Chains and Global Capitalism*, Westport CT, Praeger
- Hugon P. (2009), « Dynamique des filières cotonnières en Afrique », *Economies et sociétés*, série AG, n°31, pp. 1913-1922
- Lee, Bellington (1992), Managing supply chain inventory: pitfalls and opportunities, *Sloan Management Review*, pp. 65-73
- Morvan et Marchesnay (1979), « Micro, Macro, Meso », *Revue d'économie industrielle*, n°8, pp. 99-103.
- Nieddu (1998), *Dynamiques de longue période dans l'agriculture productiviste et mutations du système agro-industriel français contemporain*, thèse pour le doctorat ès sciences économiques, Reims.
- Gaglio, Jacques Lauriol et Christian du Tertre (dir.) (2011), « L'économie de la fonctionnalité : une voie nouvelle vers un développement durable ? », Toulouse : Éditions Octares, 2011, 198 p.

MOATI Philippe Professeur d'économie à l'Université Paris Diderot – LADYSS, moati@univ-paris-diderot.fr

La distribution alimentaire dans la nouvelle révolution commerciale

La distribution alimentaire est en pleine restructuration face à l'évolution des comportements de consommation, à l'offensive du e-commerce et, plus généralement, aux transformations du capitalisme et aux changements qu'elles induisent dans les processus de création de valeur et l'organisation des marchés.

L'intervention s'attachera à préciser les causes de la révolution commerciale en cours et à en préciser les contours : l'émergence d'un commerce de précision et la diffusion de modèles serviciels. Cette révolution commerciale s'accompagne d'une redéfinition de l'architecture des marchés hérités du fordisme, qui remet en cause la répartition des fonctions entre l'industrie et le commerce et estompe les frontières sectorielles. Alors qu'à travers du poids croissant de leurs marques propres les groupes de distribution resserrent leur emprise sur l'amont des filières, on observe des incursions de l'amont en direction de la distribution, au travers de formules aussi variées que la vente en ligne, l'abonnement, et les diverses modalités de circuits courts.

Références :

MOATI Ph., *La nouvelle révolution commerciale*, Odile Jacob, 2011.

L'OBSOCO, *L'Observatoire des consommations émergentes*, 2013.

La demande en produits locaux de la restauration collective : quels liens avec l'offre de proximité dans une région d'agriculture industrielle ?

Notre recherche vise à compléter les travaux sur la différenciation des systèmes agro-alimentaires alternatifs (S3A) en interrogeant la diversité des réseaux sur lesquels se basent les S3A en restauration collective et leur capacité respective à rétablir un lien entre alimentation et agriculture urbaine. Nous nous appuyons pour cela sur le cas de la France et singulièrement celui de l'Ile-de-France. Pour analyser la diversité des réseaux d'approvisionnement locaux, nous nous basons sur la distinction entre les S3A basés sur des relations de proximité, liés ici à l'agriculture urbaine de la région, et les S3A fondés sur des réseaux élargis qui se déploient entre des lieux de consommation et de production distants. Nos résultats montrent que les modalités d'introduction de produits issus de l'agriculture francilienne dans les cantines sont dépendantes, outre le niveau et la nature de l'offre de proximité, de multiples autres facteurs locaux comme l'existence de réseaux de référencement des producteurs, ou encore l'état des ressources en équipement et main d'œuvre de la cuisine. Sur la base de ces constats, nous identifions de nouvelles questions et problématiques posées par les modalités concrètes qui caractérisent le développement de l'approvisionnement en produits locaux de proximité de la restauration collective.

Références :

Darly S., Aubry C., 2014, « La demande en produits locaux de la restauration collective : quels liens avec l'offre de proximité dans une région d'agriculture industrielle ? Le cas de l'Ile-de-France » *Géocarrefour*, article accepté en cours de publication

Darly, S., 2013. « Relocaliser pour mieux négocier ou négocier pour mieux relocaliser ? Négociations et compromis pour la construction des réseaux locaux de l'approvisionnement des cantines » *Sud-Ouest européen*, 35, 31-42.

DARROT Catherine catherine.darrot@agrocampus-ouest.fr, Maître de conférences - Responsable de l'UP "Sciences Humaines et Territoire" Agrocampus Ouest, UMR ESO, Chercheure associée au Ladyss – CNRS

"Rennes Ville Vivrière, retour sur une expérience de prospective multi-disciplinaire et multi-acteurs : éclairage par la notion de transition"

Présentation des travaux réalisés dans mon équipe d'AgroCampus ouest depuis 2009 (équipe "Sciences Humaines et territoire", rattachée à l'UMR ESO). Les travaux des promotions d'étudiants de troisième année d'école d'ingénieur (option "agriculture durable et développement territorial") ont permis de produire une prospective sur l'autonomie alimentaire de Rennes Métropole à échéance 2030. Cette prospective est le fruit d'hypothèses construites progressivement avec des acteurs de la comcom (Rennes Métropole), et contient notamment un calcul des surfaces nécessaires pour assurer l'autonomie alimentaire de la ville, une modélisation des besoins logistiques afférents (transformation, commercialisation), une approche sociologique à multiples volets permettant d'évaluer l'écart entre cette prospective (qui n'a rien d'un programme politique pour autant !) et la situation actuelle : position des habitants à l'égard du jardinage vivrier et d'hypothèses telles qu'une crise économique impactant leurs habitudes alimentaires et qu'une mise en culture alimentaire d'une part importante des trames vertes urbaines, modalités actuelles des déplacements motorisés liés à l'alimentation... Ce travail a pris place dans un atelier d'ampleur nationale intitulé "Formes agricoles, formes urbaines" piloté par le réseau de grandes villes "Terres en Ville", et mobilisant une dizaine de tandems enseignants-étudiants de M2 dans quatre villes (Rennes, Paris, Grenoble, Genève). Des parallèles ont déjà été établis avec la même méthode d'approche à Strasbourg, Montpellier et bientôt Zürich.

L'équipe s'est impliquée dans un projet européen intitulé "FarmPath" (7 pays), consacré à l'analyse des transitions agricoles régionales vers la durabilité. Rennes a été choisie pour une des études de cas : il y existe un original "Programme Local pour l'Agriculture" visant à préserver les terres agricoles périurbaines. L'effet performatif de l'étude "Rennes Ville Vivrière" fait que la comcom a organisé un séminaire public de présentation en 2013. Cette étude de cas invite à reconsidérer l'application du modèle de Geels sur la transition si l'on souhaite l'appliquer à un échelon régional : la nature des jeux d'acteurs et des recompositions des arguments autour de l'identité de "ville plus vivrière" invite à adapter fortement ce modèle pour prendre en compte la distanciation progressive du référentiel régional (intitulé "food regime" dans le modèle de Geels) à l'égard du référentiel global : plus qu'une transition au sens de cette théorie, on observe plutôt une démarcation, une "autonomisation" partielle du référentiel local et des initiatives qui l'incarnent.

Bibliographie sélective :

Darrot, C., Durand, D., 2011, Référentiel central des circuits courts de proximité : Mise en évidence et statut pour l'action, in Traversac, JB (Dir.), Circuits courts, contribution au développement régional, Educagri, 224 p.

Marion Diaz, Lukáš Zagata, Catherine Darrot - Les circuits courts dans les villes, comparaison entre Pilsen (République Tchèque) et Rennes (France), revue *POUR* n°217 - Mars 2013

Darrot, C., "Rennes 2040, et si l'agglo était en autonomie alimentaire ?", *Place Publique* n°17, mai-juin 2012

Catherine Darrot, Marion Diaz, Emi Tsakallou, Lukas Zagata , "The missing actor": Alternative Agri-Food Networks facing resistances of key regime actor", in Sutherland et al. (Dir.), *Transition pathways towards sustainability in European agriculture*, CABI (Ed.), 2014 (à paraître)

Darrot, C., "Trajectoires territoriales, des faits au modèle : relectures des données empiriques rennaises", Communication en plénière aux journées SFER *Les Circuits Courts de Proximité, Renouer les liens entre territoires et consommation alimentaire*, 4-5 juin 2013, Paris

Chefs étoilés et producteurs locaux dans les Alpes Maritimes : de l'interdépendance à la subordination

Le « producteur local » est devenu la figure de référence de la haute gastronomie. Aucun « chef étoilé » ne saurait désormais fonder sa communication sans mettre en avant la relation qu'il entretient avec « ses » producteurs et sa volonté de valoriser les produits locaux. Bien dans l'air du temps, cette promotion traduit aussi une conscience aiguë de la part de cette catégorie de chefs, en particulier dans les grandes métropoles, de la dépendance à laquelle l'environnement urbain les soumet vis-à-vis des producteurs. Il s'agit en effet pour eux de s'assurer un approvisionnement quotidien en produits de qualité « gastronomique » et à l'origine garantie pour satisfaire une clientèle, mise en alerte par les multiples crises alimentaires et pour qui le produit de terroir, proche et de saison, est devenu le symbole du « bien manger » et du « manger sain ». C'est donc une alliance objective qui unit le chef étoilé et le producteur local et, par là, un lien direct qui s'établit entre la ville et son environnement agricole.

Le département des Alpes Maritimes offre une configuration propice à l'observation des termes de cette alliance et de leur évolution. C'est, en effet, le deuxième contingent de tables étoilées (une trentaine) après Paris. C'est aussi un espace qui a connu une urbanisation massive depuis les années 1960, détruisant progressivement les superficies agricoles, en particulier dévolues au maraîchage. Aussi, la relation d'interdépendance et de valorisation mutuelle qui unissait le chef étoilé et « ses » producteurs dans un marché où l'offre était abondante s'est graduellement muée en une relation faite d'insécurité et de précarité pour des chefs qui voient de plus en plus leur marge de manœuvre se réduire dans le choix des produits qu'ils vont travailler et dans les modalités de leur approvisionnement. Dépendance d'autant plus forte que jamais la demande pour une cuisine « locale » n'a été aussi pressante de la part de la clientèle qui fréquente habituellement ces établissements « haut de gamme ».

La quête du produit de terroir est devenue une lutte au quotidien pour les chefs étoilés des Alpes Maritimes, dont les effets conduisent à un changement d'échelle et une redéfinition de la notion même de produit de terroir.

Références :

- BONNAIN-DULON R., BROCHOT A., « Haut lieu touristique, haute gastronomie, « haute clientèle » : le tiercé gagnant de la Côte d'Azur ? », pp. 90-101, dans CSERGO Julia, LEMASSON Jean-Pierre (dir.), *Voyages en gastronomies : L'invention des capitales et des régions gourmandes*, Paris, 2008, Autrement, collection Mutations n° 250.
- BROCHOT A., « Cuisine nissarde et particularisme niçois », *Géographie et Cultures*, n°50, 2004, pp. 45-61.
- BROCHOT A., Chefs étoilés, producteurs locaux, collectivités territoriales : Union sacrée autour du terroir dans les Alpes Maritimes, pp. 163-168, dans Actes du colloque international « *Les Terroirs : caractérisation, gouvernance et développement territorial* », 4^e trimestre 2007.
- CLERGEAU C., ETCHEVERRIA O. (dir.), Dossier : Gastronomie et développement local, *Mondes du tourisme*, n°7, juin 2013.
- ETCHEVERRIA O. (dir.), BROCHOT A., BONNAIN-DULON R., *Gastronomie des villes, gastronomie des champs : les nouvelles pratiques et représentations sociales de produits de qualité à travers les grands restaurants*, APN CNRS 2000, (non publié).

Pour mémoire : présentations proposées dont les auteurs, ne pouvant être présents, ne figurent pas au programme :

BUHLER Eve-Anne, M C géographie Université de Paris 8 – LADYSS

Industrialisation et globalisation de la production agricole : les nouveaux fronts du capitalisme agraire

MAILLARD Thomas, doctorant LADYSS, Université de Paris 8. thomas.maillard@9business.fr

Pratiques agricoles en ville et construction de territoires urbains à Saint-Louis et Richard Toll (Sénégal).

Ma thèse interroge les positions des différents protagonistes de l'aménagement de la ville par rapport aux espaces cultivés dans le périmètre communal. Par position j'entends, d'une part, les registres de justification qu'ils développent par rapport aux projets d'aménagement et, d'autre part, leurs positions dans les relations de pouvoir qui s'exercent au sein de ce qui est aujourd'hui appelé la « gouvernance urbaine ».

La décentralisation dans les communes Sénégalaises favorise l'implication dans l'élaboration, la prise de décision et la mise en œuvre des aménagements des associations et groupements d'habitants à l'échelle des quartiers. À ces groupements endogènes viennent s'associer d'une part les organismes publics et des bailleurs de fond ou des porteurs de projets issus d'associations et d'entreprises supra-nationales. Le terme de gouvernance urbaine désigne ces nouveaux dispositifs de gestion de l'espace urbain.

L'agriculture dans un espace urbain présente un double intérêt pour cette recherche. D'une part, c'est une activité qui prend de la place, qui structure l'espace, modèle le paysage, rompt avec le paysage bâti habituel. Elle est défendue par les habitants de certains quartiers car elle est un symbole fort de leur identité de quartier et elle produit une certaine qualité de vie (faible densité, présence de nature, revenus important). Tandis que, d'autres protagonistes de la gouvernance urbaine n'y voit qu'une activité archaïque, source de nuisance et désordonnée. D'autre part, elle entre en concurrence avec d'autres usages perçus comme plus urbains (logement, infrastructures) et entre en contradiction avec les normes d'un urbanisme moderne (agencement rationnel, propriété foncière moderne, hygiénisme, compétitivité économique). La pratique agricole s'inscrit dans un faisceau d'interdépendance avec le voisinage et d'autres secteurs d'activités. Elle va donc faire l'objet de négociation au sein des dispositifs de gouvernance à propos de l'appropriation de ces espaces cultivés et de la définition de leur devenir dans des contextes de pénurie de logement.

Les tensions entre les intérêts communs (corporatif ou locaux), les intérêts privés et l'intérêt public communal imposent de s'intéresser à la position de chacun des protagonistes dans leurs relations de pouvoir. Pour ce faire, je recueille le récit du déroulement de différents projets urbains (une chronique) qui ont un impact sur la pratique agricole de la part de différents protagonistes de la gouvernance urbaine (habitants, responsables associatifs de quartier, élus, employés municipaux, experts, responsables de projet dans les ONG, etc.). L'analyse de ces différentes chroniques permet de comprendre les atouts et obstacles auxquelles ils ont été confronté pour défendre, appuyer ou s'opposer à ces projets et les arguments qu'ils développent pour justifier ce positionnement. Ces différentes interprétations de la situation mettent en lumière les dynamiques des relations de pouvoir.

L'émergence de structures participatives dans le développement urbain depuis une dizaine d'année favorise-t-elle une recomposition ou une reproduction du pouvoir sur l'espace ? Comment les différentes pratiques agricoles s'intègrent-elles à ces nouveaux dispositifs ? Quel est le rôle du contexte spatial (distance, isolement) dans la coopération des acteurs sociaux ?